

HOBBS THOMAS (1588-1679)

I- Généralité :

Philosophe matérialiste anglais, contemporain de la révolution bourgeoise en **Angleterre**, pendant laquelle il émigra en **France**, à **Paris**, ou furent écrits ses principaux ouvrages : « **De cive** » (1642) et « **Léviathan** » (1651).

1- Théorie de la connaissance :

Pour **Hobbes**, le monde est un ensemble de **corps** obéissant aux **lois** du **mouvement mécanique** ; H. réduit la vie intellectuelle des êtres vivants aussi à des mouvements et à des **efforts** ; ils sont, selon H., des mécanismes complexes obéissants entièrement à des influences extérieures ; H. nie le caractère objectif de la diversité qualitative de la nature, qu'il considère comme procédant des sensations humaines fondées sur les différences mécaniques entre les choses.

Dans sa théorie de la connaissance, il critique la théorie cartésienne des idées innées. Tout en affirmant que l'expérience ou la connaissance des faits particuliers ne conduit qu'à des vérités probables sur les rapports entre les choses.

Il reconnaît néanmoins la possibilité d'une connaissance véritable conditionnée par le langage.

2- Théorie de la société et du droit :

Dans sa théorie du droit et de l'Etat, h

Hobbes rejette l'idée de l'origine divine des **institutions sociales** et défend la **théorie du contrat social**, tout en considérant la monarchie absolue comme la forme la meilleure de l'Etat.

Dans ses nombreux commentaires et réserves, il ouvre la voie à bien de principes révolutionnaires.

Son idéal est moins le principe monarchique en tant que tel, qu'un caractère illimité du pouvoir d'Etat. Les droits de l'Etat sont à ses yeux compatibles avec les intérêts des **classes** qui, au milieu du **XVIIe siècle**, avaient accompli la révolution bourgeoise en Angleterre.

3- L'état de nature :

Etat hypothétique que l'humanité aurait connu avant la création de la société ; plus particulièrement conçu comme état dans lequel les hommes vivent sans organisation politique, opposé à l'**état civil** ou état de la société civile (en ce sens opposé chez Rousseau à l'état de pure nature).

Il fut également théorisé par **Comte** à travers la **loi des trois états** : théorie selon laquelle **l'évolution mentale de l'humanité** passerait successivement par un état **théologique**, durant lequel les phénomènes sont expliqués par l'action des divinités ; un état **métaphysique** ou **abstrait**, caractérisé par le recours à des causes abstraites ; et un état **positif** ou **réel** ou **scientifique**, état définitif de l'intelligence qui se contente d'établir des **relations constantes** entre les **phénomènes observés**